



Acte rendu exécutoire après dépôt
En préfecture du
Et publication en mairie du

3/6/15
4/6/15

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES ARRONDISSEMENT DE NICE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2015 A 18H00

L'an deux mille quinze, le vingt-sept mai, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 20 mai, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe TROJANI, Maire

- **Étaient Présents :** Monsieur André BEZZINA, Madame Catherine BARRAJA, Madame Joëlle BRAVETTI, Monsieur Jean-Paul GEAY, Madame Pasquale HATTEMBERG, Monsieur Jean-Louis ZAMBERNARDI Madame Juliana CHICHMANIAN, Monsieur Jean-Louis BAUCHET, Monsieur André BIANCHERI, Madame Christiane FROUTE, Madame Marie ADAMO-BRONSONE, Monsieur Régis BELLI, Madame Claudine KHOKHLOV, Madame Isabelle PALAZZOLI, Madame Gisèle AMEDEO, Monsieur Bernard REBUFFEL, Madame Christine PETRUCCELLI, Madame Patricia DEGUS, Monsieur Richard CONTE, Madame Marie-Paule ZANOTTI.

Absents avec procurations :

- Madame Anne RAINAUD, donne procuration à Madame Isabelle PALAZZOLI
- Madame Monique LAUGIER donne procuration à Madame Christiane FROUTE
- Monsieur Joseph COSENTINO donne procuration à Monsieur André BIANCHERI
- Monsieur Robert BOJANOVICH donne procuration à Madame Juliana CHICHMANIAN
- Monsieur Jean-François GIAUME donne procuration à Monsieur André BEZZINA
- Monsieur Jean-Pierre MANGIAPAN donne procuration à Madame Christine PETRUCCELLI
- Monsieur Cédric CIRASA donne procuration à Madame Marie-Paule ZANOTTI

Absents :

- Monsieur Florian VIALLA

Monsieur Régis BELLI est élu secrétaire de séance

6/ OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2014- BUDGET ANNEXE PARCS DE STATIONNEMENT WILSON, MARINIÈRES ET BARMASSA

Monsieur Jean-Paul GEAY, Adjoint au Maire, expose à ses collègues

Après que le Budget Primitif 2014 et les décisions modificatives du budget annexe parcs de stationnement Wilson, Marinières et Barmassa aient été votés et approuvés par les membres du Conseil Municipal, le compte Administratif 2014 doit lui aussi être voté et approuvé par les membres du Conseil Municipal.

Il retrace les écritures passées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 dans leur intégralité.
Le résultat de clôture de l'exercice 2014, du budget annexe de l'eau, se décompose ainsi :

- Section d'exploitation – solde excédentaire de : 265 379,02 €
- Section d'investissement – solde déficitaire de : 610 186,49 €

SECTION D'EXPLOITATION

Les **dépenses d'exploitation** du budget annexe des parkings ont été réalisées pour un montant de **68 575,81 €**.

- 20 382,61 € intérêts des emprunts
- 46 425 € de dotation aux amortissements

Les **recettes d'exploitation** ont été réalisées pour un montant de **69 228,46 €**.

- 25 021,27 € remboursement salaires à la SPLV
- 42 751,83 € subvention d'équilibre du budget communal
- 1 455,36 € remboursement de sinistre

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le montant des **dépenses d'investissement** de l'exercice s'élève à la somme de **110 877,07 €**.

- 110 077,07 € remboursement capital de l'annuité d'emprunt

Le montant des **recettes d'investissement** de l'exercice s'élève à la somme de **136 426,27 €**.

- 90 001,27 € subvention d'équilibre du budget principal
- 46 425 € de dotations aux amortissements.

Il leur propose de statuer sur le compte administratif 2014 qui était joint en annexe de l'ordre du jour.

PREF
03.05.15
AR

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à 21 voix pour et 6 abstentions (Monsieur Jean-Pierre MANGIAPAN, Madame Christine PETRUCCELLI, Monsieur Cédric CIRASA, Madame Patricia DEGUS, Monsieur Richard CONTE, Madame Marie-Paule ZANOTTI).

ADOPTE



Le Maire,

Pr. Christophe TROJANI

La présente délibération est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d'exécution :

- soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)
- soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives